



L'Elginois

Bulletin d'information N° 2

(Septembre 2008)

Edito du Maire

C'est la rentrée !

Notre école a ouvert ses portes à 68 petits Elginoises et Elginois, et comme toujours au mois de septembre, nos viticulteurs se préparent pour les vendanges. Nous sommes tous conscients que les conditions climatiques de cet été affecteront certainement une partie de leurs récoltes. Aussi, nous, premiers ambassadeurs du beaujolais, soyons solidaires en leur étant fidèles!

Une rentrée c'est aussi l'occasion de préparer l'avenir et c'est donc tout légitimement que le Conseil municipal étudie le renouvellement de son contrat triennal avec le Conseil général. Pour une commune de notre taille, cela permet d'obtenir un financement partiel mais important pour les projets d'investissements structurant notre village. L'étude de ces projets est en cours et fera l'objet d'une communication détaillée dans notre prochain numéro.

En attendant, ce bulletin vous présente, entre autre, deux dossiers qui sont à l'actualité de cette rentrée:

La modification du PLU qui tient compte des évolutions de notre territoire.

Les Journées Nationales des Métiers d'art qui grâce à la candidature d'Art Station a permis à Légny d'être sélectionné pour accueillir cet événement coordonné sur tout le territoire par Destination Beaujolais...aussi, nous vous attendons nombreux en octobre prochain pour soutenir cette initiative et participer aux nombreuses animations proposées par nos commerçants des Ponts-Tarrets.

Bonne lecture.

L'équipe municipale vous informe

Parking du bourg

Les travaux du parking sont achevés et désormais, il peut accueillir vos véhicules. Deux phases d'aménagement restent encore à engager: l'éclairage du parking (travaux attendus pour octobre) et l'aménagement paysager qui se fera cet Automne.

Un arrêté municipal d'interdiction de stationner sur la Place du Bourg et le long du mur du parking, entre sa sortie et le carrefour de St Paul est applicable depuis le 8 septembre. Seuls des arrêts minute seront désormais autorisés sur la Place. Le non-respect de cet arrêté pourra entraîner des verbalisations.

Un schéma indicatif de stationnement sur le parking est à disposition en Mairie. Nous vous remercions d'en respecter les recommandations pour le meilleur usage au service de tous.

La Place retrouvant son visage d'antan vient d'être agrémentée de pots fleuris en attendant qu'une consultation publique soit organisée dans l'objectif d'engager sa réhabilitation.



Modification du PLU : pourquoi, comment ?

Tenant compte des évolutions des projets de la commune et de la proximité de la mise en service de la station d'épuration programmée sur début 2009, le Conseil Municipal a décidé d'engager une modification du PLU de certaines zones du Bourg.

Ces modifications portent :

- sur des emplacements réservés qui n'ont plus lieu d'être, le futur emplacement du parking, désormais réalisé et l'extension de l'école.
- sur une partie de la zone constructible AU, mise en attente du fonctionnement de la station d'épuration.

Une enquête publique est donc engagée permettant à chacun de prendre connaissance des éléments et de faire part de ses éventuelles remarques. Elle se déroulera sur la période du 23 septembre au 23 octobre 2008, à la Mairie, avec trois permanences publiques tenues par le commissaire-enquêteur Mr Pierre Chavand,

- Le mardi 23 septembre de 9h00 à 12h00
- Le samedi 4 octobre de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 23 octobre de 14h30 à 16h00

Tous les éléments consécutifs à cette modification sont également consultables aux heures et jours d'ouverture habituels de la Mairie.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal a décidé d'adopter le droit de préemption urbain, qui lui permet de se porter acquéreur prioritairement lors de toute cession d'une parcelle non agricole sur la commune qui interviendrait sur les zones urbaines actuelles ou à venir. Il va de soi que ce droit sera utilisé de manière exceptionnelle et uniquement à des fins d'intérêt général.

Fleurissement

Cette année encore le fleurissement de la commune a été mené par une équipe de bénévoles motivés que nous tenons une nouvelle fois à remercier. Malgré quelques vols de fleurs qui nous ont amené à déposer plainte auprès de la gendarmerie, nous avons obtenu une place honorable (5^o) au classement des 9 communes participantes.

Le concours de fleurissement des habitations a cependant dû être annulé faute de participants, ce qui est d'autant plus dommage que les habitations étaient fleuries comme chaque année.

Journées nationales des métiers d'art, semaine du goût

Pour la 1^{ere} fois, **Légny et Oingt**, 2 communes du Pays Beaujolais Pierres Dorées, ont été sélectionnées pour participer aux **Journées Nationales des Métiers d'Art**, une occasion exceptionnelle de découvrir et rencontrer du 16 au 19 octobre, les artisans sur leur lieu d'expression. Partage des passions au cœur d'une région appréciée pour la diversité de son patrimoine naturel et historique, ces Journées ouvrent les portes de la qualité artistique des artisans d'art et des producteurs qui les entourent.

À l'occasion de cet événement qui se déroule pendant la semaine du goût, des animations seront proposées par tous les commerçants des Ponts Tarrets, de la Halle et de la ZAC de la gare, **les 18 et 19 octobre prochains**. Au programme : démonstrations par les artistes, ateliers-démonstrations, dégustations, jeu concours, etc. Les communes de Légny et Oingt s'associent pour aider à la préparation de ces journées et en dynamiser la fréquentation. Soulignons enfin le soutien du Crédit Agricole à la promotion de l'événement.

Mise à jour du plan cadastral

Afin de permettre cette mise à jour, suite à un arrêté préfectoral, un géomètre sera amené à pénétrer dans les propriétés privées non bâties de notre commune. Afin d'éviter tout incident ou inquiétude, le géomètre présentera sa carte professionnelle à la demande.

Vie de l'école

Les petits Elginois ont fait leur rentrée des classes le mardi 2 septembre 2008.

Cette année, l'école accueille 68 élèves de 3 à 10 ans, répartis dans trois classes multi-niveaux.

En maternelle, on compte 12 petits, 7 moyens et 12 grands. En élémentaire, une classe de 7 CP et 13 CE1 et une classe de 9 CE2, 4 CM1 et 4 CM2.

Nous accueillons cette année une nouvelle maîtresse en maternelle, Prisca Roche, secondée par 2 ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) : Priska Plasse et Eliane Chaud. Le maître des cycle 3 est Bruno Foessel et la maîtresse des CP-CE1, qui assure également la direction de l'école est Nathalie Ferri.

Le nouveau projet d'école s'intitule « citoyens dans le monde » et a pour vocation de sensibiliser les enfants à la citoyenneté, à la tolérance, et de les ouvrir au monde qui les entoure.

Les effectifs augmentant d'année en année, la Municipalité étudie actuellement un projet d'agrandissement de l'école.

Affaire à suivre...

Vie des associations

Le comité des fêtes organise dans notre village des événements festifs tout au long de l'année permettant aux habitants de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le comité des fêtes de Légny, c'est donc l'organisation :

- du 8 Décembre où les enfants rencontrent le Père Noël avec offrande de chocolats, marrons et vin chaud, ainsi que le traditionnel défilé de lampions.
- du 14 Juillet avec le repas champêtre et son bal populaire.
- et surtout la chasse aux œufs dans la forêt de la Flachère qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs le dimanche de Pâques.

Nous tiendrons une réunion le 17 octobre à 19h30 à la salle des fêtes où seront abordés différents points.

Tous les habitants de Légny y seront les bienvenus et notamment celles et ceux qui souhaitent s'investir dans l'association et apporter de nouvelles idées.

Nous vous espérons nombreux à cette réunion.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mr Jean-François Léomant au 04-74-71-89-30 ou au 06-13-74-92-3

Dates à retenir : A noter dans vos agendas

Enquête publique PLU :

Permanences du commissaire-enquêteur

23 septembre 09h00-12h00

4 octobre 09h00-12h00

23 octobre 14h30-16h00

Club soleil d'automne :

Repas le 25 septembre et le 23 octobre.

Concours de belote le 9 novembre.

Commémoration du 11 novembre.

Opération des commerçants des Ponts-Tarrets dans le cadre des **Journées des métiers d'art** du 16 au 19 octobre **Avec la Semaine du Goût** du 13 au 19 octobre

Comité des fêtes :

Réunion le 17 octobre à 19h30

Info pratique

La région Rhône-Alpes va prochainement installer des casiers à vélo près de la gare. Ce dispositif, une grosse caisse métallique à fermer avec votre cadenas, a pour but de limiter le risque de vol. Il devrait être installé près de la Loco avant la fin de l'année. Voilà une occasion d'œuvrer pour l'environnement et de laisser la voiture au garage, alors tous à vos vélos !.

